

**Décision portant nomination de la directrice comptable et  
financière de la Caisse d'allocations familiales du Puy-de-Dôme**

**LE DIRECTEUR GENERAL  
DE LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES**

- Vu l'article L.217.3 du Code de la Sécurité Sociale ;
- Vu les articles R. 123-47-6, R. 123-47-10 et R. 217-9 du Code de la Sécurité Sociale ;
- Vu Le décret du 22 novembre 2017 (JO du 23 novembre 2017) portant nomination de Monsieur Vincent Mazauric en qualité de directeur de la Caisse nationale des allocations familiales ;
- Vu l'offre publiée sur la bourse des emplois de l'Ucanss relative à la vacance du poste de directeur comptable et financier de la Caisse d'allocations familiales du Puy-de-Dôme ;
- Vu l'avis du comité des carrières (article L 217-5 du code de la sécurité sociale) émis le 29 mai 2020 ;
- Vu la délibération du Conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales du Puy-de-Dôme, en date du 2 juillet 2020 ;

**DECIDE**

- Article 1 : Madame Séverine CHAPON, née le 14 mai 1976 à Clermont-Ferrand (63), est nommée dans les fonctions de directrice comptable et financière de la Caisse d'allocations familiales du Puy-de-Dôme.
- Article 2 : La présente nomination prend effet à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020.
- Article 3 : Cette décision sera publiée sur le site Caf.fr.

Fait à Paris, le **06 JUIL. 2020**



---

Vincent Mazauric